RÉCLAMATIONS

DES

FEMMES

DE PROVENCE,

POUR leur admiſſion aux États-Généraux.

Coll
FRC
7462

1789.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

1789

RÉCLAMATIONS DES FEMMES DE PROVENCE,

Pour leur admission aux États-Généraux.

VOus vous êtes assemblés, Messieurs, pour donner votre avis sur la meilleure forme à adopter pour la convocation des prochains Etas-Généraux. Une interruption de 175 ans rend presque impossible de se conformer absolument aux derniers. Depuis 1614, le Royaume a changé de face ; quelques Ptovinces ont cessé d'être Françaises ; plusieurs autres ont été conquises ou réunies à la Couronne ; le nombre des Bailliages est considérablement augmenté ; le troisième Ordre a acquis une prépondérance, dont l'anarchie féodale l'avoit longtems privé, & vers laquelle il s'est acheminé par degrés. En conséquence, comme le plus nombreux & le plus utile, il a demandé à jouir de l'avantage que ces deux motifs devoient lui don-

ner. Il a fait plus : il a desiré d'être divisé en plusieurs Ordres ; & ses réclamations ont paru être de quelque poids.

En effet, le Clergé n'a qu'un fonction, celle d'offrir les Sacrifices ; l'unique profession de la Noblesse est celle des Armes ; le Tiers-Etat, au contraire, est composé de Magistrats, de Bourgeois des Villes, de Commerçans & de Propriétaires des campagnes, qui eussent bien voulu former autant de corporations distinctes, ayant des Députés aux Etats-Généraux. Mais plus les demandes sont multiplées, moins on y a d'égard : tel est ordinairement le sort des nombreuses réclamations.

Les Magistrats, long-tems les seuls représentans du Peuple, font essentiellement partie du Tiers-Etat ; ils ne peuvent donc députer à part. La même chose doit avoir lieu pour les Bourgeois des Villes. A l'égard des Commerçans & des Propriétaires des campagnes, au premier abord leur demande paroît mieux fondée. Lors des derniers Etats-Généraux, le Commerce étoit presque nul ; nos Ancêtres, casaniers, préféroient une fortune bornée, & dont ils jouissoient sans fatigue, à une aisance achetée par des voyages de long cours & une activité continuelle ; ils ignoroient d'ailleurs l'art de doubler le numéraire, en le mettant en circulation. Les Commerçans, devenus aujourd'hui une classe intéressante dans l'Etat, doivent, sans contredit, être appelés

aux assemblées de la Nation ; mais rien ne nécessite leur séparation du Tiers-Etat, avec lequel ils n'ont aucun intérêt contradictoire à débattre. Restent enfin les représentans des campagnes ; si le Tiers-Etat veille avec soin à ce qu'aucun de ses Propriétaires ne soit pris dans l'Ordre de la Noblesse, il est presque inutile que cette dernière classe ait des Mandataires particuliers, puisque le troisième Ordre, universellement intéressé à ne plus être sacrifié aux deux premiers, s'occupera du soulagement de la portion la plus souffrante de ses Membres, sans craindre de renfermer, dans son propre sein, des individus opposés à ce bienfait.

Vous devez en outre, Messieurs, sentir le ridicule que les plaisans de la Capitale ne manqueroient pas d'attacher au quatrième Ordre, quel qu'il fût, dont vous auriez conseillé l'admission aux Etats-Généraux. N'auriez-vous pas à craindre, que l'on ne répandît dans les cercles, que vous ne vous occupez à Versailles que du *tiers* & du *quart*, tandis que c'est de la Communauté entière dont vous avez à défendre les intérêts.

D'après cet aveu, vous ne nous soupçonerez pas, Messieurs, de vous proposer encore un nouveau quatrième Ordre : il seroit inconstitutionel, nous le savons. Clergé, Noblesse, Tiers-Etat, voilà la division naturelle de la Nation, & il ne peut y en avoir d'autres. C'est ainsi qu'en 1483,

à Tours; en 1560, à Orléans; en 1576 & 1588, à Blois; & enfin en 1614, à Paris, fut composée l'Assemblée des Etats-Généraux. Vous craignez de décider laquelle de ces cinq tenues a été la plus légale, & doit servir de modèle pour ceux qui nous sont annoncés. Eh bien! Messieurs, elles ont toutes été également irrégulières : je n'en excepte pas même celle de 1614, vainement réclamée par les Parlemens, puisque nous n'y avons pas été appelées. Nous formons cependant la plus saine & la majeure partie de la Nation.

Que les peuples barbares qui nous tiennent indignement renfermées dans des sérails, aient jugé à propos de nous exclure de toute administration, rien n'est moins étonnant; ils nous ont accoutumées à des affronts plus sanglans, dont malheureusement nos gardiens n'ont que de trop foibles moyens de vengeance à nous offrir. Mais qu'en France, où nous sommes le canal par où passent toutes les grâces, & où nous faisons tout, on n'ait pas encore songé à nous admettre aux Etats-Généraux, on a de la peine à se le persuader. Il vous étoit réservé, Messieurs, d'effacer cet outrage, & de donner à l'Univers ce grand exemple de la galanterie française. L'Assemblée auguste à laquelle nous adressons notre réclamation, doit connoître quelle est l'influence des femmes dans une vaste Administration; & com-

bien elles ſont intéreſſées au redreſſement de tous les abus.

Miniſtres des Autels, lorſqu'une conſcience timorée vous fait craindre de mettre à prix les nombreux Bénéfices que l'Egliſe tient en réſerve pour ſes enfans, ne les accordez-vous pas aux demandes irréſiſtibles d'un ſexe ſéduiſant, qui connoît le pouvoir de deux beaux yeux, ſur de hommes habitués à apprécier les chef-d'œuvres du Créateur ?

Et vous, deſcendans de ces preux Chevaliers, plus courageux dans les Tournois, quand ils combattoient ſous les yeux de leurs Dames, dont ils étoient fiers de porter les couleurs, n'eſt-ce pas encore aujourd'hui pour vous rendre plus chers à notre ſexe, que vous accumulez exploits ſur exploits, que vous prenez en tous lieux notre défenſe, & que vous nous accordez par-tout la première place ?

Magiſtrats impaſſibles, vous nous avez auſſi plus d'une obligation : l'étude des Lois vous répugnoit, nous vous l'avons rendue facile. Les femmes, en ſollicitant, étoient bien ſûres que le droit ſeroit toujours de leur côté.

Vous enfin, Citoyens du dernier Ordre, ſans nous, ſans nos charmes, ne ſeriez-vous pas reſtés dans la claſſe obſcure où la Providence vous avoit fait naître ? Ce que toutes les intrigues du monde auroient à peine ébauché, l'entreprendre & réuſſir

a été pour nous l'affaire d'un instant ; les Grands vous paroissoient inabordables, nous nous sommes familiarisées avec leur orgueil, & peu satisfaites de nous être élevées à leur niveau, nous les avons forcés de descendre jusqu'au nôtre, & de venir déposer à nos pieds leur noblesse chimérique.

Eh quoi ! nous ferons mouvoir l'Eglise, nous animerons la Noblesse, nous dériderons la Magistrature, nous affranchirons le Tiers-Etat ; & quand il s'agira des intérêts de ces trois Corps réunis, on refusera de nous appeler ! Assez longtemps les femmes l'ont souffert : la fin de leur esclavage est arrivée ; & il ne sera plus dit que des vingt-quatre millions d'individus qui habitent la France, plus de la moitié n'aura pas le droit d'être représentée aux États-Généraux !

" Sexe foible & pusillanime " (nous crie quelque vieillard, hors d'état d'élever jusqu'à nous sa tête suppliante) " vous auriez tort de vous prévaloir des droits que vous avez usurpés sur une jeunesse inconsidérée, accoutumée à en passer par où vous voulez, & à voir chaque jour ses idées se raccourcir à mesure que les vôtres s'agrandissent ; de quels objets importans voulez-vous donc entretenir la Nation ? & pourquoi ne pas confier à vos Chefs les grands intérêts du Corps féminin ? "

Ce que nous dirons à la Nation ! nous lui exposerons les vices de notre éducation ; nous lui

proposerons les moyens de nous rendre plus utiles à l'Etat ; nous lui rappellerons les obligations qu'elle a à notre sexe, & l'ingratitude dont elle le paie journellement ; nous lui donnerons enfin une idée nette de la population & des moyens de l'accroître.

L'homme nait égoïste : c'est un principe malheureusement reconnu. Rapportant tout à lui, il la cherché à avilir la plus noble moitié de lui-même. C'étoit trop peu de nous avoir privées du sceptre, pour nous fermer l'accès à toutes les places ; il nous a donné une éducation futile ; il s'est arrogé sur nous une supériorité insolente ; &, par une contradiction ridicule, nous a laissées dans le particulier un ascendant dont il nous prive en public. Toute notre étude, selon lui, doit être de lui plaire ; & nous sommes parfaites quand nous avons atteint ce but merveilleux. En vain la nature nous a donné l'esprit d'intrigue, & toute la séduction nécessaire pour réussir ; il prétend nous réduire à régler son ménage, & à partager, quand il le desire, ses rares faveurs.

Qui seroit cependant plus en état que nous de commander les armées, de se présenter fièrement au devant de l'ennemi ? On n'auroit pas à craindre que nous tournassions le dos ; & nous serions toujours sûres d'épuiser nos adversaires, quand même ils auroient assez d'adresse pour enfoncer nos lignes & enclouer nos batteries.

N'eſt-ce pas nous qu'on devroit envoyer en ambaſſade ? Combien de temps perdu en vaines diſcuſſions, que nous aurions plus utilement employé ! Combien de Traités qui ont coûté tant de peines & tant d'argent, dont nous aurions eu meilleur marché, ſi l'on nous avoit chargées d'aller au-devant de la pénétration des Miniſtres étrangers !

Nous ne finirions pas, ſi nous voulions détailler tous les emplois auxquels nous ſommes propres, & dont les hommes ſe ſont toujours montrés jaloux de nous exclure. Si le Commerce eſt floriſſant, à qui la Nation en eſt-elle redevable, ſi ce n'eſt à nous, dont la féconde induſtrie invente à chaque inſtant de nouvelles modes, & varie tous les objets de luxe, pour entretenir une circulation immenſe, & attirer en France l'argent des étrangers, curieux de ſe procurer tout ce que nous imaginons, & d'être les diſtributaires de nos fantaiſies ?

Vous le voyez clairement, Meſſieurs : malgré les défauts de notre éducation, nous avons encore trouvé le moyen de nons rendre utiles à l'État, & que nous le ſerions beaucoup plus ſi l'on mettoit à profit les talens dont la nature nous à douées ! Vous ne pouvez manquer d'être de notre avis, ſi vous calculez avec ſoin les obligations multipliées que vous avez à notre ſexe. N'avons-nous pas adouci votre caractère féroce, mis un frein aux paſſions fougueuſes qui vous tourmentoient, ouvert nos bras po ur vous recevoir ? & vous êtes aſſez

injuſtes pour nous priver du droit de préſenter nos doléances à la Nation aſſemblée ! Les femmes, vous le ſavez, ſont les premiers auteurs de la ſociété ; ce ſont elles qui vous ont fait connoître le charme des liaiſons, qui vous ont appris le pouvoir de l'amour. Vous viviez auparavant iſolés dans les bois, ennemis les uns des autres ; vous étiez des ſtatues d'argille, jetées au haſard ſur la terre ; nous ſommes venues & nous les avons animées. Quel a été le prix de tant de bienfaits ? la plus noire ingratitude. Rougiſſez, hommes iniques, d'avoir pu manquer au plus ſacré de vos devoirs ; & cependant nous vous avons fait naître, nous avons élevé votre enfance ; vous étiez condamnés à la mort, nous vous avons accoutumés avec cette idée, en vous enſeignant à en faire des répétitions entre nos bras.

Perſonne ne nous conteſtera que la véritable richeſſe d'un Etat eſt la population : il en réſulte que, négliger les moyens de l'augmenter, c'eſt renoncer à s'enrichir. Un des premiers, ſans contredit, eſt de réprouver le célibat. Par goût nous y ſommes toutes oppoſées ; & cela eſt ſi vrai, qu'en dépit des entraves que l'on met à notre bonne volonté, nous contribuons de tout notre pouvoir à la favoriſer. La population eſt l'unique impôt auquel on nous ait aſſujetties ; mais, comme il doit être payé en commun, il ne produit pas tout ce qu'on auroit droit d'en attendre. A qui la

faute ? aux hommes. Ne voit-on pas ſouvent la Nobleſſe s'y refuſer, ou du moins le payer foiblement & en réchignant, & vouloir étendre juſques là ſon privilège de ne point contribuer aux charges publiques ? Le Clergé, jaloux obſervateur de ſes formes, ſe contente d'offrir de temps à autre quelques dons gratuits ; le Tiers-Etat ſeul eſt libéral, & donne auſſi généreuſement des enfans à l'Etat, qu'il ſupporte d'impoſitions. Le règne des privilèges eſt paſſé : faiſons donc payer les deux premiers Ordres en proportion de leurs facultés, & au lieu des vingt quatre millions de Français que l'on compte aujourd'hui, le nombre s'élèvera bientôt à trente ſix : bien entendu que le dernier Ordre, en compenſation de l'abondance & de la régularité de ſes paiemens, ſera ſoulagé d'un autre côté ; & par la raiſon qu'on accorde des encouragemens à ceux qui défrichent les terres incultes, on s'empreſſera également de récompenſer les Citoyens qui défricheront les landes des Monaſtères, & fertiliſeront ces terres encore vierges.

Creſcite & multiplicate, voilà le grand ſecret de toute ſage Adminiſtration, ſecret précieux qu'elle a trop ſouvent oublié, & auquel il eſt important de la rappeler. Il n'y a qu'un moyen de proſcrire le célibat en France, c'eſt de doubler les quotes d'impoſitions des célibataires ; c'eſt de ne nommer à aucun emploi, de ne donner aucune charge à

cette classe parasite qui jouit des labeurs des pères de famille, & envahit la propriété de la race future. S'il étoit ordonné, par un Edit enregistré dans toutes les Cours, de n'accorder de rang dans l'Etat qu'à tout homme marié, & ayant au moins un enfant, au lieu de payer chèrement un être isolé, on en feroit vivre trois qui béniroient chaque jour l'auteur de cette institution bienfaisante. Notre sexe participant à cette équitable répartition seroit animé du seul desir d'abjurer un luxe frivole, quand il pourroit être assuré d'être l'objet du choix de la jeunesse laborieuse, dont le Gouvernement paieroit les talens prolifiques ; & les jeunes gens eux-mêmes, qui sentiroient de meilleure heure la nécessité du travail, ne seroient plus tentés de passer leurs premières années dans la dissipation, & de s'habituer au dur égoïsme de l'indépendance ; sûrs de trouver à vingt ans une compagne fidelle & une épouse chérie, ils se hâteroient de contracter des nœuds que l'Etat protégeroit, parce qu'ils tourneroient à son avantage. C'est alors que les Français, perdant ce caractère de frivolité qu'on leur reproche, renaîtroient dans une postérité nombreuse & robuste, dont le patriotisme seroit le mobile universel.

Enfin, Messieurs, vous n'ignorez pas sans doute qu'une des choses les plus nuisibles à la population, est le préjugé dénaturé qui flétrit honteusement &

réduit à un opprobre éternel, celles d'entre nous qui ont prêté l'oreille à vos insinuations, & dont le cœur trop tendre s'eſt ouvert à l'attrait du plaiſir, & a donné les premières preuves de fécondité. Que diroit-on d'un Statuaire qui, après avoir fait ſon premier ouvrage, briſeroit le moule dans lequel il l'auroit coulé ? Ne le trouveroit-on pas ridicule ? Les hommes le ſont-ils moins, en condamnant à un célibat perpétuel celles auxquelles il convient le moins ?

On nous accuſe d'aimer à parler : pour échapper à ce reproche, nous allons terminer ces Réclamations par un expoſé ſuccinct des formes que nous croyons devoir être adoptées pour notre convocation.

Elle peut ſe faire de deux manières : l'une conſiſte à appeler indifféremment les femme de tout état, en nombre égal à celui des hommes qui ſeront députés, & d'en former un Ordre commun, dans lequel le trois autres ſeront alternativement incorporés.

La ſeconde, dans le cas où cette idée de communauté vous révolteroit, Meſſieurs, eſt de diviſer auſſi notre ſexe en trois Ordres, comme le ſexe maſculin, & de répartir nos Repréſentantes dans chacune des trois Chambres, proportionnellement au nombre des Membres dont elles ſeront compoſées.

Vous devez penſer que dans l'une & l'autre circonſtance, les élections auront lieu de la même façon ; que les Abbeſſes, Prieures, Chanoineſſes & Religieuſes, compoſeront notre Clergé ; les Femmes titrées & de noble extraction, notre Nobleſſe ; & toutes les autres, notre Tiers-Etat.

Toute fille ou femme ayant 15 ans révolus, pourra contribuer aux élections ; mais pour être éligible, il faudra avoir fait un Citoyen à l'Etat ; nous croyons, pour l'intétêt du Corps, devoir exiger cette condition, parce qu'une fille innocente & timide n'auroit que des vues étroites à oppoſer aux grandes raiſons de nos antagoniſtes.

Ce qui doit enfin vous rendre plus favorables à nos réclamations, c'eſt que bien différentes de tous les nouveaux intrus, dont l'ambition eſt de primer dans les lieux même où l'indulgence leur a d'abord fait trouver place, nous n'avons pas l'eſprit de domination en partage. Ne vous alarmez pas, Clergé hautain, nous ne voulons pas vous ravir le droit d'être le premier Ordre du Royaume : Nobles Chevaliers, vos parchemins nous font peu d'envie : nous n'irons pas vous les enlever : la beauté eſt le plus beau titre de nobleſſe. Le Tiers Etat lui-même n'aura pas à nous reprocher d'avoir voulu le précéder, puiſque nous ne voulons qu'être inférieures aux trois Ordres. Si le caprice nous a quelquefois déplacées, nous ſavons reprendre

nos places & garder le dessous pour lequel nous sommes faites. Nous promettons d'ailleurs de ne parler que par monosyllabes. Ce sera à vous, Messieurs, de nous pénétrer ; à nous, de vous opposer des mouvemens doux ; & de ce manège innocent découlera le bonheur commun.

FIN.